



Consommation et production durables

L'accroissement continu de la population humaine et le rythme rapide de la croissance industrielle et économique dans une grande partie du monde font peser une charge de plus en plus lourde sur la base de ressources naturelles de la planète. L'enjeu des politiques de consommation et de production durables est de trouver les moyens de remédier simultanément aux problèmes de développement économique et de réduction de la pauvreté sans épuiser ou dégrader davantage les ressources terrestres. Par exemple, la région Asie Pacifique est à la fois celle où interviennent les deux-tiers de l'accroissement démographique actuel et celle où se trouvent les économies connaissant l'expansion la plus rapide du monde. En mai 2003, le Gouvernement indonésien a invité le PNUE et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU à organiser une réunion d'experts pour permettre aux gouvernements de la région d'identifier leurs priorités dans la promotion de modes de consommation et de production durables.

Des réunions du même type organisées en Corée, en Argentine et au Nicaragua ont culminé en une réunion mondiale, tenue à Marrakech (Maroc) en juin 2003. Les conclusions de ces réunions font partie intégrante du processus, demandé par le Sommet mondial pour le développement durable, d'établissement d'un cadre sur dix ans pour la consommation et la production durables, pour lequel le PNUE et le Département des affaires économiques et sociales sont les organismes chefs de file des Nations Unies. Le PNUE, en partenariat avec d'autres organes de l'ONU, les gouvernements et le secteur privé, contribue à ce processus par une diversité d'initiatives qui encouragent la consommation durable et la production non polluante, avec pour principe fédérateur l'optique du cycle de vie. Le PNUE agit aussi en faveur de la gestion sûre des produits chimiques et des autres substances toxiques. Une des trois conventions relatives aux produits chimiques administrées par le PNUE, la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international, a enregistré sa 50^{ème} ratification en novembre 2003, déclenchant un compte à rebours de 90 jours avant l'entrée en vigueur du traité le 24 février 2004.

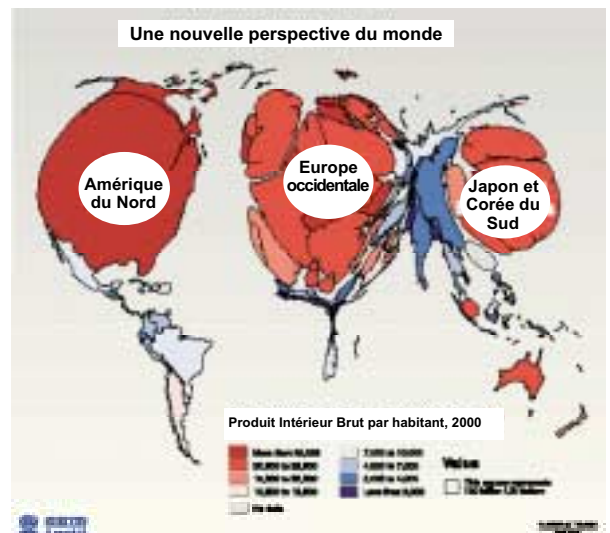
Seoun Siap, une agricultrice cambodgienne de 50 ans, répand un cocktail de pesticides sur ses cultures. Siap n'est pas tout à fait certaine de la façon dont fonctionne son propre mélange de trois pesticides, dont deux très toxiques, car elle ne peut pas lire les instructions en langue étrangère figurant sur les conteneurs. Le PNUE est, au sein du système des Nations Unies, le principal catalyseur d'une action mondiale sur la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques dangereux. Il contribue à la mise en place de la capacité nationale nécessaire à la production, à l'utilisation et à l'élimination sûres des produits chimiques et facilite, le cas échéant, une action mondiale pour réduire ou éliminer les risques liés aux produits chimiques et déchets dangereux.

CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES

La réunion de Marrakech sur la consommation et la production durables a mis en évidence les priorités régionales pour un ensemble de programmes et d'activités et a prôné une approche intégrée de la consommation et de la production. Parmi les priorités figuraient des pratiques durables en matière de marchés publics et le renforcement des capacités pour l'élaboration de politiques de consommation durable. Un exemple de l'action du PNUE est son travail auprès des gouvernements, de l'industrie, de la société civile et des universités dans les pays à économie en transition en vue d'établir des initiatives nationales et sous-régionales pour passer à des modes de consommation et de production durables.

A mesure que les niveaux de vie augmentent dans un grand nombre de parties du monde, la nécessité de produits et de services qui sont plus rationnels du point de vue environnemental et social sur l'ensemble de leur cycle de vie s'accroît également. Des produits comme les automobiles économes en essence, les appareils de chauffage alimentés à l'énergie solaire, les réfrigérateurs sans danger pour l'ozone et le bois d'œuvre produit de façon durable doivent devenir des éléments courants, demandés par les consommateurs, encouragés par les gouvernements et commercialisés efficacement par les différents secteurs. L'Initiative du cycle de vie du PNUE favorise une amélioration des données et des méthodes nécessaires pour concevoir des produits et des services plus durables et faire connaître leurs performances aux autres acteurs de la chaîne de production, y compris le public. En 2003, l'Initiative du cycle de vie a établi 12 équipes de travail composées de plus de 100 experts, a organisé plusieurs ateliers sur la conception des produits et des services et a lancé un bulletin d'informations électronique, *LC.net*.

Le PNUE a engagé plusieurs initiatives de partenariat avec le secteur privé pour encourager la consommation durable. Le Forum de la publicité du PNUE est ciblé sur les organismes de publicité – avec la publication en 2003 du manuel *Opportunity Space* – ainsi que sur le public en général. Il fait appel aux compétences d'agences de communication spécialisées pour améliorer les campagnes en faveur de l'environnement. On peut citer en exemple le projet « Marketing Cool Lifestyles to Better Sell Clean and Green Products ». Un autre projet "Shopping for Better World" vise à mobiliser la puissance de l'industrie mondiale de la grande distribution, qui représente 700 milliards de dollars, pour commercialiser des produits durables, alors qu'une initiative appuyée par la Convention de Bâle sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux encourage la gestion écologiquement rationnelle des téléphones portables en fin de vie.



Les modes de consommation et de production sont très inégaux dans les pays développés et les pays en développement. L'enjeu du développement durable est de trouver les moyens de réduire la pauvreté mondiale et d'améliorer les niveaux de vie sans épuiser les ressources naturelles de la planète.

TOURISME DURABLE

Le tourisme est aujourd'hui l'un des plus grands secteurs d'activité du monde. Le PNUE travaille étroitement avec plusieurs partenaires pour encourager le tourisme durable dans le cadre du rôle qui lui est imparti par la Commission du développement durable de coordonner la mise en œuvre interinstitutionnelle des aspects d'Action 21 intéressant le tourisme. La stratégie du PNUE en faveur du tourisme durable consiste en des efforts de promotion auprès des organismes gouvernementaux et des secteurs d'activité, la mise au point d'instruments de tourisme durable pour la gestion des aires protégées ou sensibles et la promotion de l'application des accords multilatéraux sur l'environnement intéressant le tourisme.

Parmi les activités liées au tourisme en 2003 figurent notamment de nouvelles publications intéressant la durabilité à l'intention du secteur des voyageurs, l'intégration de la gestion écologiquement rationnelle des installations touristiques et l'élaboration d'un programme Action 21 local pour les destinations touristiques. Le PNUE a aussi contribué à la publication *Tourisme et biodiversité : Tracer l'empreinte mondiale de l'écotourisme*, produit en partenariat avec Conservation International. L'Initiative concernant les voyageurs, réseau d'agences de voyages coordonné par le PNUE et mis en place avec le soutien du PNUE, de l'UNESCO et de l'Organisation mondiale du tourisme, a étudié les possibilités d'intégrer la durabilité dans la gestion de la chaîne de l'offre des tour-opérateurs, grâce notamment à la rédaction d'un manuel et d'un guide pour les gérants des installations et à l'établissement d'indicateurs d'achat pour les prestataires de services de loisirs en mer.

PRODUCTION MOINS POLLUANTE

La réunion de Marrakech sur la consommation et la production durables a souligné l'importance de l'élaboration de stratégies nationales de production moins polluante et de substitution technologique, qui doivent faire partie intégrante des programmes de développement durable. Elle s'est félicité des travaux du PNUE sur la production moins polluante et a souhaité que soient créés davantage de Centres nationaux de production propre. En 2003, le nombre de signataires de la Déclaration internationale sur une production plus propre est passé à 400, avec des cérémonies de signature dans six pays. Le renforcement des capacités en faveur de la production moins polluante a consisté notamment en 2003 en deux programmes de formation intensive, bénéficiant à plus de 20 Centres de production propre établis de longue date. Les participants ont réalisé des programmes de formation de suivi dans leurs pays respectifs avec un soutien spécialisé fourni par le PNUE. Vingt-cinq cours de formation à l'intention de formateurs ont été organisés dans 12 pays, pour former plus de 800 personnes, et un nouveau manuel intitulé *Comment établir et gérer un centre de production propre* a été élaboré. Le PNUE a aussi achevé un projet de financement de la production propre, appuyé par la Norvège, qui a permis l'établissement d'une brochure, de listes de pointage, d'exposés à l'intention des cadres et d'une pochette de ressources de formation. La version web de cette pochette a attiré plus de 300 utilisateurs au cours des deux premiers mois de sa mise en ligne et des traductions sont en cours en russe et en chinois.

Le PNUE met aussi en œuvre un projet financé par le Fonds pour l'environnement mondial sur l'intégration de l'efficacité énergétique avec la production propre. Un manuel technique a été élaboré et un programme de formation intensif de deux semaines a été mené à l'intention du personnel de six centres nationaux de production propre. Les centres participants mettent maintenant en œuvre des projets de démonstration pour illustrer les possibilités d'intégration de l'efficacité énergétique et de la production propre. Quarante-cinq projets ont déjà été réalisés, qui ont permis une réduction annuelle de 200 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre. Quarante-cinq autres projets sont en cours.



© Ernst Tobisch / UNEP / Still Pictures

Des femmes regardent des eaux usées teintées de bleu provenant d'une fabrique de jeans au Lesotho. Le PNUE encourage des activités manufacturières respectueuses de l'environnement et socialement responsables dans le cadre de projets comme l'Initiative sur le cycle de vie. Le PNUE soutient aussi des centres de production propre dans l'ensemble du monde en développement et il est un partenaire de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance et du Pacte mondial de l'ONU.

PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

Ces initiatives font partie de l'effort global réalisé par le PNUE pour impliquer les principales parties prenantes, en particulier le secteur privé, dans la promotion de modes de consommation et de production durables. Un autre exemple est l'Initiative financière du PNUE. Les grandes institutions financières mondiales s'intéressent de plus en plus aux questions de durabilité, comme en témoigne l'attention qu'elles portent aux coûts et conséquences des changements climatiques. Outre un Groupe de travail sur les changements climatiques, l'Initiative financière du PNUE coiffe des équipes de travail régionales et réunit une table ronde mondiale annuelle où plus de 300 institutions financières et compagnies d'assurance travaillant en partenariat avec le PNUE ont la possibilité d'étudier la façon dont les institutions financières et les marchés des capitaux peuvent encourager la durabilité. En septembre 2003, l'Initiative financière du PNUE a lancé deux nouveaux domaines de travail. L'un permettra de finaliser un document sur la gestion environnementale et l'établissement de rapports pour les institutions financières des pays en développement et des économies en transition. L'autre est le groupe de travail de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance/Initiative financière du PNUE, qui vise à mettre en place un volet sectoriel supplémentaire de ces initiatives couvrant les indicateurs d'environnement pour le secteur financier.

L'objectif de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance, centre de collaboration avec le PNUE, est de mettre au point un format de rapports convenu au niveau international à l'intention des sociétés de façon à permettre à celles-ci de rendre compte publiquement de leurs performances environnementales, sociales et économiques. En juillet 2003, l'Initiative mondiale sur les rapports de performance a lancé sa deuxième opération structurée de retour d'informations sur la version 2002 de ses Lignes directrices, première étape du processus d'examen en vue de la préparation d'une nouvelle version 2005. Le PNUE contribue aussi à l'élément environnemental du Pacte mondial de l'ONU. Les activités menées par le PNUE pour soutenir le Pacte en 2003 ont consisté notamment en des travaux réalisés avec l'Organisation mondiale du travail et d'autres organismes clés pour mettre au point un CD-ROM *Global Compact Resources Packet* et aider à la mise au point du *Global Compact Performance Model Source Book* pour 2004.

GESTION SURE DES PRODUITS CHIMIQUES

Le PNUE est, dans le système des Nations Unies, le principal catalyseur d'une action mondiale en faveur de la gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques dangereux. Le service « Produits chimiques » du PNUE travaille directement avec les pays pour renforcer la capacité nationale de production, d'utilisation et d'élimination en toute sécurité des produits chimiques et pour promouvoir et diffuser les dernières informations disponibles sur la sécurité des produits chimiques. Il facilite aussi, le cas échéant, une action mondiale pour réduire ou éliminer les risques venant des produits chimiques. Ce programme reflète les priorités mondiales identifiées par les gouvernements et vise notamment à soutenir la mise en œuvre de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international ainsi que de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

Le PNUE appuie aussi un nouvel effort majeur visant à améliorer la gestion des produits chimiques dans le monde. L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) a été lancée en 2002 par le PNUE et approuvée lors du Sommet mondial pour le développement durable. La première réunion du Comité préparatoire de l'Approche stratégique, tenue à Bangkok (Thaïlande) en novembre 2003 a attiré plus de 400 délégués de 150 gouvernements. Pour superviser la planification de l'élaboration de l'Approche stratégique, dont le PNUE assure le secrétariat, celui-ci a réuni un large éventail de partenaires, y compris les membres du Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques, le Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique, le PNUD et la Banque mondiale.

CONVENTION DE ROTTERDAM

En novembre 2003, l'Arménie est devenue le 50^{ème} pays à ratifier la Convention de Rotterdam, déclenchant le compte à rebours de 90 jours pour l'entrée en vigueur de la Convention. La procédure de consentement préalable en connaissance de cause exige que les exportateurs expédiant des produits chimiques inscrits sur une liste de substances dangereuses obtiennent le consentement préalable en connaissance de cause des importateurs. A la dixième réunion du Comité de négociation intergouvernemental, tenue à Genève (Suisse) en novembre 2003, il a été décidé d'ajouter le produit chimique DNOC et quatre types d'amiante à la procédure provisoire de consentement préalable en connaissance de cause. Le Comité a aussi transmis plusieurs recommandations à la première Conférence des Parties à la Convention de Rotterdam, prévue en septembre 2004 à Genève.

CONVENTION DE STOCKHOLM

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants entrera en vigueur le 17 mai 2004. Le PNUE, qui assure le secrétariat de la Convention, a beaucoup travaillé en 2003 pour appuyer son entrée en vigueur sans tarder, en axant son attention sur les questions prioritaires pour la première réunion de la Conférence des Parties prévue pour le début 2005 à Punta del Este (Uruguay). Les préparatifs juridiques et administratifs nécessaires à la mise en œuvre de la Convention et au fonctionnement de la Conférence des Parties, de ses organes subsidiaires et du secrétariat ont été dans une large mesure achevés et un groupe d'experts a établi un projet de meilleures pratiques pour réduire ou éliminer les rejets non intentionnels de polluants organiques persistants pour la majeure partie des grandes catégories de sources énumérées dans la Convention. En outre, plus de 70 experts internationaux de 40 pays ont fourni des orientations pour l'établissement d'un Programme mondial de surveillance des polluants organiques persistants afin d'améliorer l'aptitude des pays en développement à suivre et analyser ces produits. Au moins deux régions en développement seront couvertes par un projet du Fonds pour l'environnement mondial, mis en œuvre par le PNUE et qui commencera en 2004 en vue d'évaluer les capacités et les besoins en matière de renforcement des capacités. Le PNUE a aussi mis au point des directives pour aider les gouvernements et d'autres à évaluer la rémanence des produits chimiques et leur potentiel de transport sur de longues distances.

EVALUATION DES PRODUITS CHIMIQUES

Deux grandes évaluations de produits chimiques d'intérêt mondial ont été achevées en 2003. L'Évaluation régionale des substances toxiques persistantes, financée par le Fonds pour l'environnement mondial, a permis de déterminer, pour 28 substances sélectionnées, y compris 12 produits chimiques visés par la Convention de Stockholm, les sources, les concentrations environnementales, les effets et les modes de gestion. Le rapport mondial a souligné les principales lacunes en matière de données qui existent dans les régions en développement et a mis en évidence les principaux réservoirs et sources de substances toxiques persistantes, y compris les sédiments et les sols contaminés et les stocks de pesticides périmés. Il a aussi souligné les contributions probables aux substances toxiques persistantes de la combustion à l'air libre et du brûlage de la biomasse. Cette évaluation est un début prometteur vers une meilleure compréhension de l'ampleur et de la nature des problèmes et elle devrait avoir un effet positif sur la recherche, le renforcement des capacités, la planification des interventions et la confiance du public.

Il a été rendu compte de l'évaluation mondiale du mercure au Conseil d'administration du PNUE, en février 2003. Cette évaluation a montré que la menace environnementale mondiale pesant sur l'homme et la vie sauvage, en particulier dans les pays développés, n'a pas reculé malgré les réductions de l'utilisation du mercure. Dans certains cas, elle s'accroît à mesure que la demande

d'énergie, la plus importante source d'émissions de mercure dues aux activités humaines, s'accroît. Suite à l'évaluation, les gouvernements ont décidé que des actions nationales, régionales et mondiales devaient être lancées dès que possible. Il a été demandé instamment à tous les pays d'adopter des objectifs et de prendre des mesures nationales pour identifier les populations et les écosystèmes exposés et réduire les rejets de mercure d'origine humaine qui ont une incidence sur la santé et l'environnement. Un programme sur le mercure a été établi au PNUE afin d'appuyer les efforts faits par les pays pour prendre les mesures nécessaires pour remédier à la pollution par le mercure.

RENFORCEMENT DES CAPACITES POUR LES PRODUITS CHIMIQUES

Les services de documentation « Produits chimiques » du PNUE rassemblent les informations juridiques, techniques, scientifiques et politiques concernant la mise en œuvre des Conventions de Stockholm et de Rotterdam. L'accès aux informations et aux instruments est indispensable aux pays souhaitant mettre en place la capacité nécessaire pour évaluer et gérer les risques chimiques. En 2003, le service « Produits chimiques » du PNUE a continué de produire un large éventail de matériels d'information, souvent avec des partenaires, comme le Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques, notamment des guides sur les déchets, les stocks de dioxine et de furanne, le plomb dans l'essence, l'évaluation des risques chimiques et la mise au point de plans nationaux de mise en œuvre.

Le service « Produits chimiques » du PNUE a aussi continué de travailler directement avec les pays. Le PNUE aide plus de 60 pays à accéder au mécanisme financier de la Convention de Stockholm et à développer des plans nationaux de mise en œuvre. Plus de 50 pays ont été formés à l'établissement d'inventaires des rejets de dioxine et de furanne et 13 ont déjà dressé de tels inventaires. Plusieurs grands projets sur l'établissement d'inventaires des

polychlorobiphényles (PCB) et la gestion de ces substances ont été réalisés dans les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe, en Ukraine et en Thaïlande, et un autre projet a démarré en Amérique centrale. L'identification, la gestion et l'élimination des produits chimiques périmés sont autant d'aspects qui sont examinés pour les Caraïbes et l'Afrique grâce au Projet multi-organisations sur les stocks en Afrique. Le PNUE appuie aussi le lancement d'un projet régional dans le Pacifique Sud en vue d'éliminer les déchets de pesticides et les PCB.

SANTE ET ENVIRONNEMENT

Les produits chimiques tels que les polluants organiques persistants, les déchets dangereux et les métaux lourds comme le mercure représentent une menace majeure pour la santé humaine, en particulier pour les populations des pays en développement. Le PNUE développe donc ses travaux sur la santé et l'environnement. En coopération avec l'OMS, Santé Canada, et Environnement Canada, le PNUE est un élément clé de l'Initiative sur les interactions entre la santé et l'environnement qui vise à rassembler des informations scientifiques, techniques et socio-économiques sur l'environnement et la santé et à rassembler ces connaissances sous forme de recueil pour informer les responsables et améliorer la capacité des pays en développement aux niveaux local, national et régional. L'initiative a commencé d'être mise en œuvre en 2003, avec un secrétariat basé au siège de l'OMS à Genève et avec l'appui du Canada et du personnel du PNUE et de l'OMS. Le PNUE a aussi coparrainé le premier Forum mondial Eco Santé à Montréal (Canada) en mai 2003.

SENSIBILISATION ET PREPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE AU NIVEAU LOCAL (APELL)

Le programme APELL du PNUE a été élaboré conjointement avec les gouvernements et l'industrie après plusieurs gros accidents industriels survenus dans les années 80. Le concept APELL a été introduit avec succès dans plus de 30 pays et dans plus de 80 communautés industrielles partout dans le monde et il fait son chemin dans un nombre croissant d'industries et de secteurs, par exemple les transports, les zones portuaires et l'extraction minière. Le Conseil international de l'exploitation minière et des métaux a axé son programme de travail de 2003 sur la promotion de l'APELL parmi ses membres opérant dans le secteur minier et la métallurgie et a collaboré avec le PNUE sur une brochure intitulée *Explaining APELL for Mining*.

En 2003, les membres plus anciens de la communauté de l'APELL partout dans le monde ont approuvé l'action engagée par des organisations telles que le Conseil international des initiatives locales sur l'environnement, l'Union européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques pour faire mieux connaître l'APELL et ont recommandé de nouvelles activités de sensibilisation. Des ateliers et séminaires de l'APELL ont eu lieu en Pologne, en Russie, en République tchèque, en Suède, aux Etats-Unis, en Turquie, en France et en Inde.